

AVIS MEDICAL SUR L'APTITUDE D'UN ELEVE MINEUR AUX TRAVAUX DANGEREUX

Articles R 234-11 à R 234-23 du Code du Travail

Je soussigné, Docteur

Médecin conventionné, qualifié en médecine générale certifie avoir examiné le
...../...../20.....

L'élève mineur

Né le/...../20.....

Compte rendu des résultats du bilan de santé, j'émet un avis

- ☐ D'aptitude
- ☐ D'inaptitude temporaire
- ☐ D'inaptitude pour la totalité de l'année scolaire
- ☐ D'inaptitude définitive

aux travaux sur les machines dangereuses ou aux travaux exposant à un risque, tels que réalisés dans l'établissement d'enseignement professionnel et lors des périodes des formations d'entreprise que l'élève doit accomplir dans le cadre de son cursus obligatoire, au regard de la filière d'orientation choisie

- ☐ Conseil vente en animalerie
- ☐ Nature, jardin, production, forêt
- ☐ Aménagements paysagers
- ☐ Conseil vente univers jardinerie

Fait à....., le/...../20.....

Signature et cachet du médecin

Cet avis est transmis à l'établissement scolaire pour la demande de dérogation au travail sur machines et/ou produits dangereux.

Merdrignac, le 27 mai 2024

Dossier suivi par: PH/SR

Madame, Monsieur,

Votre enfant va être scolarisé au Lycée Agricole de Merdrignac.

Pour information, chaque élève intégrant cette formation en milieu agricole, doit obligatoirement obtenir un avis médical pour l'aptitude au travail des jeunes mineurs sur machines susceptibles d'être dangereuses.

Au vu du contexte actuel concernant la désertification médicale et du manque de disponibilité de certains cabinets médicaux sur le territoire, nous ne sommes plus en capacité d'organiser les visites médicales d'aptitude au sein du Lycée; c'est pourquoi nous vous demandons de prendre rendez-vous auprès de votre médecin traitant avant le prochain départ en stage de votre enfant.

A l'issue de cette consultation, vous voudrez bien nous faire parvenir le certificat médical "avis médical sur l'aptitude d'un élève mineur aux travaux dangereux" (en pièce jointe), dans les plus brefs délais.

Nous vous remercions de votre collaboration et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'Infirmière,
Priscille HAUSTRAETE



Le Directeur,

Stéphane RENAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
EPLEFPA

6 Rue du Porhoët
22230 MERDRIGNAC
Tél. 02 96 28 41 12
legta.merdrignac@educagri.fr